

COMMUNE DE PENTHALAZ



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2017-15 Demande de crédit pour la réfection des sanitaires du Camping de Penthalthaz

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

| PREAMBULE

Au budget 2016, nous avons prévu un montant de CHF 120'000.- pour rénover les sanitaires du camping. Les travaux ont commencé en octobre, à la fin de la saison du camping. Ces derniers n'ont pas pu être tous réalisés pour la fin de l'année et ont pris fin au printemps 2017.

| HISTORIQUE

Les sanitaires du camping ont été construits il y a quarante ans avec peu de fonds disponibles et par des bénévoles.

| ANALYSE

Les sanitaires ne répondant plus aux normes de salubrité, les travaux suivants ont été réalisés :

- ✓ Remplacement du toit et des cabines de douche présentant de l'amiante ;
- ✓ Remplacement de tous les écoulements ;
- ✓ Remplacement de toute l'alimentation en eau ;
- ✓ Pose d'une chape en béton, car les catelles étaient posées à même le sol ;
- ✓ Pose de cloisons robustes en panneaux de résine synthétique ;
- ✓ Pose de lavabos dans les cabines de douche ;
- ✓ Pose de WC suspendus avec réservoir (facilité de nettoyage et pas de chasse d'eau restant ouverte) ;
- ✓ Remplacement de l'urinoir ;
- ✓ Création d'une douche, avec WC et lavabo, aménagée pour les personnes à mobilité réduite ;
- ✓ Pose de deux batteries extérieures avec eau chaude pour le lavage de la vaisselle ;
- ✓ Pose d'un grillage de protection pour le boiler.

En réalisant les travaux susmentionnés, nous avons constatés que les canalisations, d'origine, devaient également être changées. Nous avons ainsi du ajouter un montant supplémentaire au budget initial.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Amélioration des locaux par la suppression de l'amiante.

COÛTS

Libellé	Montants (CHF)
<i>Maçonnerie et carrelage</i>	50'000.00
<i>Sanitaires</i>	44'000.00
<i>Parois de douche</i>	16'000.00
<i>Toit</i>	7'000.00
<i>Grillage</i>	3'000.00
<i>Imprévus</i>	9'000.00
Total TTC (arrondi)	129'000.00
<i>Dépenses déjà comptabilisées en 2016</i>	18'317.25
Total TTC (arrondi)	110'000.00

Le calcul ci-dessus correspond à toutes les factures déjà comptabilisées en 2016, ainsi qu'à l'estimation pour celles à recevoir.

FINANCEMENT ET PLAFOND D'ENDETTEMENT

Les dépenses ayant déjà été faites et absorbées dans le ménage communal, nous vous proposons de financer ce montant par la trésorerie courante.

Ces travaux se rapportant aux bâtiments du camping, nous vous proposons de les ajouter au budget de fonctionnement du compte 1706.314.11 « Piscine - Entretien des zones de loisirs et camping ».

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Penthaz,

après avoir pris connaissance du préavis municipal N° 2017-15, entendu le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet et considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

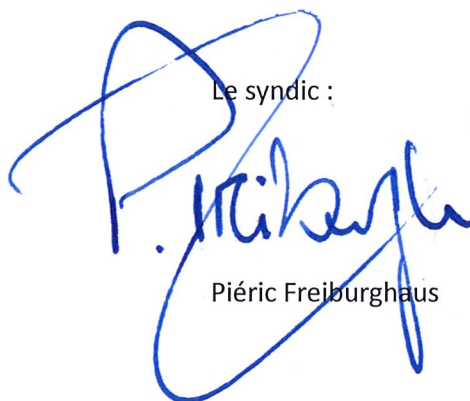
décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 110'000.- au budget pour couvrir les dépenses supplémentaires ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante ;
3. d'imputer le coût de ces travaux au compte de fonctionnement « Piscine - Entretien des zones de loisirs et camping » 1706.314.11.

Adopté en séance de Municipalité du 8 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

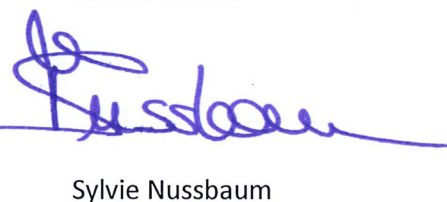
Le syndic :



Piéric Freiburghaus



La secrétaire :



Sylvie Nussbaum

Municipal responsable : M. Pierre-André Ischi